

**Autour de Clairefontaine-en-Yvelines – IGN 2215 OT Ed.3 (2002) et IGN 2216 ET Ed.3 (2003)**

**19,3 km**

Parking en talon sur la D27 entre l'église et la route de Sonchamp. Partir en direction de l'église, obliquer à droite sur le PNR (chemin de l'Essart), dépasser les tennis et poursuivre en face vers l'étang du moulin de Vilgris. Tourner à gauche sur la route goudronnée à l'extrémité de l'étang, traverser la D29 et tourner à droite sur la D27. La longer pendant environ 1200m jusqu'au carrefour Mandat en limite de forêt domaniale parcelle 18. Tourner à gauche sur la route du parc de Louche, passer au pied de la butte de Beauregard, atteindre le carrefour de la Mare aux Doulines peu après une montée (km 3,6) *voir aussi la possibilité de traverser le Centre Technique Français du Football plutôt que de longer la D27.*

Tourner à droite sur le GR1, route de la Croix du Grand Veneur. Descendre sur Moutiers par le GR1 au-delà du poteau Ste Scaribège (longe la D132 en arrivant sur Moutiers). Prendre le GR1 à gauche dans Moutier (route goudronnée) et le suivre en bordure de la forêt domaniale jusqu'au carrefour des Chevreuils (km 8,9)

Traverser la D27 et poursuivre en face sur le GR1, dépasser la butte Ste Anne et après 4 changements de direction rapprochés longer un lotissement de St Arnoult-en-Yvelines. Continuer (GR1) rue des Paradis sur la plate-forme de l'ancienne voie ferrée de Gallardon, traverser la rue de la Martinière et un rond point, laisser le GR1 à gauche et prendre la rue de St Benoît en oblique à gauche, balisée PR. Cette rue, devenue ruelles de Rambouillet, monte jusqu'au bois de St Benoît (km 13,3) *voir possibilité de couper avant St Arnoult.*

Poursuivre sur le PR (également balisé PNR et GR655) devenant Vieux Chemin de St Arnoult. Environ 900m au-delà d'une portion de route goudronnée tourner à droite sur le PNR-PR et redescendre vers Clairefontaine en passant à proximité d'une maison de retraite puis en longeant un étang sur la gauche.